

DEMANDE DE BRANCHEMENT – DEVERSEMENT DES EAUX USEES ASSIMILEES DOMESTIQUES AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

N° d'Enregistrement : _____

1 – Identification- Renseignements sur immeuble à raccorder

NOM - PRENOM :			
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
N° TELEPHONE :		N° TELEPHONE PORTABLE :	
AGISSANT EN QUALITE DE :		POUR LE COMPTE DE :	
ADRESSE DE L'IMMEUBLE A RACCORDER :			
CODE POSTAL :	VILLE :	CADASTRE : SECTION :	N° PARCELLE :
TYPE D'IMMEUBLE : pavillon – immeuble collectif – local d'activité – autre (précisez) :			
NOMBRE DE LOGEMENT(S) ou de PIECES :		ANNEE DELIVRANCE PERMIS DE CONSTRUIRE :	

2 - Je Demande l'Autorisation

- De créer un branchement particulier au réseau public d'assainissement (branchement neuf à créer)
- De me raccorder au réseau public d'assainissement (branchement déjà existant au réseau)
- De déverser mes eaux usées domestiques vers le réseau public d'eaux usées (branchement déjà existant au réseau) (à cocher dans tous les cas)

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement du service public intercommunal d'assainissement d'Anjou Bleu Communauté, et m'engage à en respecter les prescriptions.

Je m'engage à signaler à Anjou Bleu Communauté, tout changement d'activité au sein de ma propriété susceptible de modifier la qualité des déversements vers le réseau public.

FAIT A :

LE : _____ / _____ / 20__

Le Propriétaire, ou son mandataire, (signature)

2 - Je Réalise un Branchement par l'Entreprise de mon Choix

1/ Je retire auprès de l'Exploitant l'imprimé intitulé « Demande de Branchement – Déversement au Réseau Public d'Assainissement » ainsi qu'un exemplaire du Règlement d'Assainissement.

2/ Je fais établir un devis de travaux en consultant une ou plusieurs entreprises de mon choix.

Attention : ces entreprises disposeront des qualifications nécessaires pour effectuer un branchement d'assainissement et travailler sur le domaine public.

3/ Je renvoie au service Environnement d'Anjou Bleu Communauté l'imprimé intitulé « Demande de Branchement – Déversement au Réseau Public d'Assainissement » dûment complété et je joins à ma demande :

- Le devis des travaux,
- Les qualifications de l'entreprise que j'ai retenue,
- Le plan coté indiquant la position des réseaux intérieurs d'assainissement sur ma propriété,
- La position du/des branchement(s) pour le(s)quel(s) je formule la présente demande,
- J'indique la présence d'ouvrages spéciaux : drains, dispositifs de pré-traitement...

4/ Si le dossier est complet, la Communauté de Communes instruit ma demande (délai maxi de 2 mois). Si le dossier est incomplet, Anjou Bleu Communauté m'en informe par courrier. L'absence de réponse de la collectivité au bout des 2 mois équivaut à un refus.

5/ Anjou Bleu Communauté me transmet par courrier mon arrêté d'autorisation de branchement et de déversement. Je dois scrupuleusement respecter toutes les prescriptions qui y sont mentionnées.

6/ Deux jours avant le commencement des travaux, je préviens le Service Environnement d'Anjou Bleu Communauté du démarrage du chantier. L'entreprise que j'ai retenue effectue les travaux de branchement. En tant que maître d'ouvrage, je m'assure que l'entreprise que j'ai retenue a bien procédé aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) auprès des divers concessionnaires (EDF, GDF, France Télécoms, CGE...).

7/ Dès que le branchement est fait mais non remblayé, je préviens la Communauté de Communes pour faire vérifier la conformité (matériau, pente, étanchéité, position du regard...)

8/ Je fais réfectionner après remblai la tranchée ouverte pour la création de mon branchement par l'entreprise que j'ai retenue suivant les prescriptions techniques du gestionnaire de la voirie.

9/ Anjou Bleu Communauté me délivre une attestation de raccordement au réseau public d'assainissement.

3 - Prescriptions Techniques

Diamètre du Branchement :

Branchement Eaux Usées: 125 mm

Pente minimum d'un branchement gravitaire :

2% (2cm / m).

Matériau à utiliser pour un branchement :

PVC CR8

Dimension Regard de visite :

Regard de 0.30m PVC ou Béton. Trappe d'accès en fonte.

Mode de raccordement sur la canalisation publique :

En règle générale : Pas de branchement en chute, prévoir accompagnement jusqu'au radier.
Branchement d'Eaux Usées : Par culotte, embranchement ou selle de branchement approprié.
Respecter une obliquité de 60° par rapport au sens de l'écoulement.
Le branchement ne devra pas être pénétrants.
La canalisation en PVC CR8 en DN 125 entre la boite de branchement et la canalisation principale est installée à une profondeur minimale de 0.60 m.
Le branchement sera dans tous les cas étanche. Aucune infiltration ou exfiltration ne sera admise. Des essais d'étanchéité pourront être imposés dans le cas du non-respect de la procédure de contrôle.

Signalisation du branchement :

Par un grillage avertisseur marron placé à 30 cm au-dessus du branchement.

Réfection de la chaussée :

Les réfections de tranchées de branchement d'assainissement seront exécutées conformément aux dispositions du règlement de voirie en vigueur.
Il est demandé que les caractéristiques mécaniques de la structure de chaussée ou trottoir soient conservées après branchement ; soit au minimum une couche de fondation de 0,30 m de grave ciment sous les 0,05 m de béton bitumineux classique.

Protection contre le reflux d'égout :

En vue d'éviter le reflux des eaux d'égout dans les caves, sous-sol et cours lors de l'élévation anormale de leur niveau jusqu'à celui de la voie publique desservie, les canalisations d'immeubles en communication avec les égouts et notamment leurs joints seront établis de façon à résister à la pression correspondante.
De même tous les regards situés sur des canalisations à un niveau inférieur à celui de la voie vers laquelle se fait l'évacuation doivent être normalement obturés par un tampon étanche résistant à ladite pression. Lorsque des appareils sont installés à un niveau tel que l'orifice d'évacuation se trouve situé au-dessous de ce niveau critique, toutes dispositions doivent être prises pour s'opposer à tout reflux d'eaux usées provenant de l'égout en cas de mise en charge de celui-ci.